



Société Anonyme

**Siège social : 8 rue de la Croix Jarry
75013 Paris
428 859 052 RCS Paris**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES
AU 31 MARS 2025**

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

		A la date du	
	Notes	31-déc-24	31-mars-25
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 116	242
Immobilisations corporelles	7	45 895	44 451
Droits d'utilisation	6	29 968	28 482
Actifs financiers non-courants	8	7 521	5 262
Autres actifs non-courants	8	11 594	13 443
Impôts différés actifs		382	382
Total actifs non courants		96 476	92 262
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	9.1	6 714	7 870
Subventions à recevoir	9.2	14 521	15 117
Autres actifs courants	9.3	5 528	5 147
Actifs financiers courants	11.1	117 055	116 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.2	143 251	127 636
Total actifs courants		287 069	271 825
TOTAL DE L'ACTIF		383 544	364 086
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	15	5 889	5 900
Primes d'émission	15	494 288	495 266
Ecarts de conversion		(39 537)	(37 271)
Réserves (déficit)		(292 846)	(329 563)
Résultat net, part du Groupe		(36 761)	(18 128)
Capitaux propres, part du Groupe		131 033	116 204
Total capitaux propres		131 033	116 204
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	12	50 882	51 037
Dettes de loyers non courantes	12	34 245	33 138
Provisions non courantes	18	1 115	1 139
Total passifs non courants		86 241	85 314
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	12	16 134	16 786
Dettes de loyers courantes	12	8 385	7 862
Fournisseurs et comptes rattachés		18 664	17 209
Produits différés et passifs sur contrats	14	112 161	113 304
Provisions courantes	18	828	843
Autre passifs courants	13	10 097	6 565
Total passifs courants		166 269	162 569
Total passifs		252 511	247 883
TOTAL DU PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		383 544	364 086

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par actions

		Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	Notes	2024	2025
Revenus			
Chiffre d'affaires	4.1	4 528	10 655
Autres revenus	4.1	1 970	1 373
Total Revenus		6 498	12 029
Charges opérationnelles			
Frais de recherche et développement	4.2	(22 324)	(21 932)
Frais administratifs et commerciaux	4.2	(5 104)	(4 702)
Autres produits et charges opérationnels	4.2	35	426
Total charges opérationnelles		(27 392)	(26 208)
Résultat opérationnel		(20 894)	(14 179)
Produits financiers	4.3	29 410	6 298
Charges financières	4.3	(3 136)	(10 246)
Résultat financier		26 275	(3 948)
Impôt sur les bénéfices	4.4	262	-
Résultat net de la période		5 643	(18 128)
Résultat net, part du Groupe		5 643	(18 128)
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)	17		
Résultat de base par action, part du Groupe (en dollars par action)		0,08	(0,18)
Résultat dilué par action, part du Groupe (en dollars par action)		(0,15)	(0,18)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

ETAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024*	2025
Résultat net de la période	5 643	(18 128)
Gains et pertes actuariels	(27)	56
Écarts de conversion générés par la société mère	(2 264)	5 317
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	(2 292)	5 374
Écarts de conversion	1 712	(3 051)
Gains et pertes transférables en compte de résultat	1 712	(3 051)
Autres éléments du résultat global	(580)	2 323
Résultat global	5 063	(15 805)
Résultat global, part du Groupe	5 063	(15 805)

* En 2025, le Groupe présente les écarts de conversion générés par la société mère séparément des autres écarts de conversion dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire résumé. Les montants 2024 ont été reclassés pour assurer la comparabilité des données.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

TABLEAU DE VARIATION INTERMEDIAIRE RÉSUMÉ DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars

		Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	Notes	2024	2025
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles			
Résultat net de la période		5 643	(18 128)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des activités opérationnelles			
Ajustements :			
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants	4.2	4 569	4 931
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		-	1
Charge / (produit) financier net	4.3	(26 275)	3 948
Impôt sur les bénéfices		(262)	-
Charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	16	887	976
Variation nette des provisions		(704)	8
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		-	927
Gain de change (perte)		(146)	750
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		(16 287)	(6 588)
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		(13 464)	(230)
Variation des créances de subvention, de CIR et d'impôt		(2 213)	(1 337)
Variation des dettes d'exploitation		(5 885)	(6 289)
Variation des produits constatés d'avance		12 671	(3 363)
Variation du besoin en fonds de roulement		(8 891)	(11 219)
Intérêts reçus		1 863	648
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(23 315)	(17 160)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(37)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	(218)	(395)
Variation des actifs financiers non courants		(105)	160
Cession des actifs financiers courants	11	-	9 494
Acquisition des actifs financiers courants	11	(1 692)	(5 037)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 051)	4 223
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Souscription d'emprunts et dettes financières		16 251	-
Remboursement d'emprunts et dettes financières	12	(1 315)	(1 247)
Intérêts versés sur dettes de financement	12	(226)	(152)
Paiements des dettes de loyers	12	(2 814)	(2 692)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		11 896	(4 090)
Variation de la trésorerie nette		(13 470)	(17 028)
Trésorerie nette au 1er janvier		136 708	143 251
Ecarts de change sur trésorerie en devises		(267)	1 412
Trésorerie nette en fin de période	11	122 971	127 636

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

TABLEAU INTERMEDIAIRE RESUME DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (NON AUDITE)

En milliers de dollars, excepté les données liées au nombre d'actions

	Notes	Capital actions		Montant	Primes d'émission	Ecart de conversion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres
		Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions de préférence						
Solde au 1er janvier 2024		71 751 201	-	4 365	522 785	(36 690)	(304 707)	(101 059)	84 695
Résultat net		-	-	-	-	-	-	5 643	5 643
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	-	(553)	(27)	-	(580)
Résultat global		-	-	-	-	(553)	(27)	5 643	5 063
Affectation du résultat de l'exercice précédent (2)		-	-	-	-	-	(101 059)	101 059	-
Acquisition d'actions gratuites attribuées aux salariés du groupe		204 334	-	11	-	-	-	-	11
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	16	-	-	-	887	-	-	-	887
Autres mouvements		-	-	-	(76)	-	(15)	-	(90)
Solde au 31 mars 2024		71 955 535	-	4 376	523 596	(37 243)	(405 808)	5 643	90 566
Solde au 1er janvier 2025		72 093 873	28 000 000	5 889	494 288	(39 537)	(292 846)	(36 761)	131 033
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(18 128)	(18 128)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	-	2 267	56	-	2 323
Résultat global		-	-	-	-	2 267	56	(18 128)	(15 805)
Affectation du résultat de l'exercice précédent (1)		-	-	-	-	-	(36 761)	36 761	-
Acquisition d'actions gratuites attribuées aux salariés du groupe	15	196 347	-	10	2	-	(12)	-	-
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	16	-	-	-	976	-	-	-	976
Solde au 31 mars 2025		72 290 220	28 000 000	5 900	495 266	(37 271)	(329 563)	(18 128)	116 204

(1) La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est temporairement affectée aux réserves dans le tableau intermédiaire de variation des capitaux propres consolidés en attendant la décision de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires appelée à se prononcer sur l'affectation de cette perte.

(2) La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été temporairement affectée aux réserves dans le tableau intermédiaire de variation des capitaux propres consolidés précédemment publié pour le trimestre clos le 31 mars 2024, en attendant la décision de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires sur l'affectation de cette perte, qui a eu lieu le 28 juin 2024. La perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a finalement été affectée en réduction des primes d'émission pour 112 911 milliers de dollars et en augmentation des réserves pour 11 852 milliers de dollars.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES (NON AUDITES) 31 MARS 2025

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et des produits de thérapies génétiques dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CARs est le domaine le plus prometteur de la recherche contre le cancer, représentant un nouveau paradigme pour le traitement contre le cancer. Nous créons des immunothérapies de prochaine génération qui sont basés sur les cellules CAR T aux gènes sélectivement modifiés. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes persuadés que la production de cellules CAR T allogéniques va nous permettre de développer des produits rentables, « sur étagère » qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en ciblage génique nous permet également de développer des produits candidats dotés d'attributs supplémentaires de sécurité et d'efficacité, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre focus sur l'immuno-oncologie, nous utilisons nos technologies de modification ciblée des gènes pour développer des produits candidats de thérapie cellulaire et génique pour les maladies génétiques.

Collectis S.A, Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc. sont parfois désignées le « Groupe », un groupe de sociétés consolidées.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Collectis au 31 mars 2025 et pour le trimestre clos le 31 mars 2025 ont été approuvés par notre conseil d'administration le 12 mai 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en milliers de dollars américains. Voir note 2.2.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2025 ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et doivent être lus conjointement avec derniers états financiers consolidés annuels du groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour un ensemble complet d'états financiers préparés conformément aux normes comptables IFRS. Cependant, des notes explicatives sélectionnées sont incluses pour expliquer les événements et transactions significatifs permettant de comprendre les changements dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2025 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'exception des nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes tels que décrits ci-dessous.

Le Groupe présente ses activités dans un seul secteur opérationnel qui correspond au secteur Thérapeutique.

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivants depuis le 1er janvier 2025, sans impact significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés:

- Amendements à l'IAS 21 concernant l'absence de convertibilité en une autre devise (publiée en août 2023 and applicable aux périodes ouvertes à partir du 1er janvier 2025).

Normes comptables, interprétations et amendements publiés mais pas encore effectifs

- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS - Amendements à :
 - o IFRS 1 *Première application des Normes Internationales d'Information Financière* ;
 - o IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* ;
 - o IFRS 9 *Instruments financiers* ;
 - o IFRS 10 *Etats Financiers Consolidés* ;
 - o IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* (émis en juillet 2024 et applicable aux périodes comptables commençant le 1er janvier 2026 ou après)
- IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (émis en juillet 2024 et applicable aux périodes comptables commençant le 1er janvier 2027 ou après)
- IFRS 19 *Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir* (émis en avril 2024 et applicable aux périodes comptables commençant le 1er janvier 2027 ou après)
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 relatifs aux contrats d'approvisionnement en électricité verte applicable aux périodes comptables commençant le 1er janvier 2026 ou après)

Le Groupe n'a adopté aucune des ces normes, interprétations et amendements de façon anticipée et est toujours en cours d'évaluation de leurs potentiels impacts.

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 127,6 millions de dollars et des dépôts à terme de 114,0 millions de dollars au 31 mars 2025, la société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027 et donc pendant au moins douze mois après la publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notre évaluation de la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations est une déclaration prospective et implique des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient varier en raison d'un certain nombre de facteurs. Nous avons basé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer erronées, et nous pourrions utiliser nos ressources disponibles plus tôt que nous ne le prévoyons actuellement ou choisir de réviser notre stratégie afin d'étendre notre horizon de trésorerie.

2.2 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro. Nous pensons que cette présentation améliore la comparaison avec les sociétés paires qui présentent pour la majorité d'entre elles leurs résultats financiers en dollars.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

2.3 Traitement comptable des transactions avec AstraZeneca

Nous présentons ci-dessous le traitement comptable appliqué dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Collectis au 31 mars 2025 aux accords de collaboration et d'investissement conclus avec AstraZeneca Holdings B.V. (« AZ Holdings ») et AstraZeneca Ireland Limited (« AZ Ireland »). Toute référence à "AstraZeneca" dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés inclut AZ Ireland, AZ Holdings et ses sociétés affiliées. L'objectif de cette section est de regrouper les informations sur ces transactions et leur traitement comptable dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe. Elle est complétée par des informations sur les postes spécifiques des états financiers impactés par ces transactions dans les notes aux états financiers dédiées à ces postes ci-après.

Le 1er novembre 2023, Collectis et AstraZeneca ont annoncé avoir conclu un accord de collaboration et de recherche conjointe (le « AZ JRCA ») et un accord d'investissement initial.

Conformément à l'AZ JRCA, AZ Ireland et Collectis ont convenu de collaborer pour développer jusqu'à 10 nouveaux produits candidats de thérapie cellulaire et génique, sélectionnés parmi un plus grand nombre de cibles potentielles identifiées par AZ Ireland, à des fins thérapeutiques, prophylactiques, palliatives et analgésiques chez l'humain. Chacune des parties sera responsable de l'exécution des activités de recherche et de développement sur la base de plans de recherche (chacun "Plan de Recherche") convenus tout au long de la période de collaboration initiale de cinq ans dans le cadre de l'AZ JRCA.

Conformément à l'accord d'investissement initial, AZ Holdings a réalisé un investissement initial de 80 millions de dollars dans le capital de Collectis en souscrivant 16 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 5,00 dollars par action (l'« investissement initial »).

Suite à cette première prise de participation de AZ Holdings, Collectis et AZ Holdings ont signé le 14 novembre 2023 un Accord d'Investissement Additionnel (le « AIA ») pour une prise de participation supplémentaire de 140 millions de dollars (« l'Investissement Additionnel ») par AZ Holdings. L'Investissement Additionnel a été réalisé le 3 mai 2024 par la souscription de 10 000 000 actions de préférence de « classe A » et de 18 000 000 actions de préférence de « classe B », dans chaque cas au prix de 5,00 \$ par action. Les deux catégories d'actions privilégiées bénéficient d'une préférence de liquidation et sont convertibles en actions ordinaires avec les mêmes droits que les actions ordinaires en circulation, à raison d'une action de préférence pour une action ordinaire.

Interdépendance de l'Accord d'Investissement Initial ("AII") et de l'AIA avec l'AZ JRCA

L'AII et l'AZ JRCA ont été signés le 1er novembre 2023, et l'AIA a été signé le 14 novembre 2023. L'AII, l'AIA et l'AZ JRCA ont été négociés conjointement, et la signature de l'AZ JRCA était conditionnée à l'exécution de de l'AII. De plus, pour l'AII et l'AIA, le prix par action défini était fixé à un niveau significativement plus élevé que le cours de l'action de la Société aux dates de leur signatures respectives.

En tenant compte de tous ces facteurs, nous avons conclu que l'AII, l'AIA et l'AZ JRCA constituent une seule et même transaction, conformément aux normes IFRS et uniquement à des fins comptables, car ils n'ont pas été négociés indépendamment sur la base de conditions de marché.

En conséquence, conformément aux principes comptables en vigueur, nous avons affecté une partie des produits reçus d'AstraZeneca dans le cadre de l'AII et la juste valeur initiale du dérivé comptabilisé pour l'AIA (cf. infra *"Traitement comptable de l'Accord d'Investissement Additionnel"*) à l'AZ JRCA en tant que contrepartie supplémentaire pour les services à rendre dans le cadre de l'AZ JRCA. Ces produits réaffectés à l'AZ JRCA ont été comptabilisés initialement en produits différés.

Pour estimer la partie du prix d'achat des actions qui dépasse la juste valeur, nous avons d'abord évalué la juste valeur des deux accords d'investissements à leur date de signature (le 1er novembre pour l'AII et le 14 novembre pour l'AIA) et nous avons attribué à l'AZ JRCA une partie du prix d'achat des actions correspondant à la différence entre cette estimation initiale de la juste valeur et le prix de la transaction (c'est à dire les produits reçus). Etant donné que les produits de l'AIA étaient nuls à la date de signature du contrat, le 14 novembre 2023, la juste valeur initiale est allouée en totalité à l'AZ JRCA.

La juste valeur de l'AII à la date de reconnaissance initiale a été déterminée sur la base du cours de l'action Collectis au jour de la signature de l'accord et s'élevait à \$35,7 millions (cf. *états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour plus d'informations*). La juste valeur initiale de l'AIA a été estimée à \$48.4 millions (cf. *états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour plus d'informations sur la méthode d'évaluation et les principales hypothèses*).

Conformément aux normes IFRS applicables, nous avons alloué 35,7 millions de dollars du produit reçu de la vente d'actions ordinaires au AII au AZ JRCA et 48,4 millions de dollars, représentant la juste valeur du dérivé du AIA au AZ JRCA.

Comme cette considération supplémentaire est fixée dès le début du AII et du AIA, elle est reflétée dans le prix de transaction du AZ JRCA dès le début et initialement allouée en produit différé pour un total de 84,1 millions de dollars. Les revenus correspondants seront comptabilisés en tant que produits dans le compte de résultat, conformément aux caractéristiques des obligations de performance du AZ JRCA, lorsqu'elles seront remplies.

Traitement comptable de l'Accord d'Investissement Additionnel

A la date de signature du AIA, la clôture de cette prise de participation supplémentaire était soumise à la réalisation de plusieurs conditions préalables. Ce contrat répondait à tous les critères des instruments dérivés et a été comptabilisé conformément aux principes de la norme IFRS 9, selon laquelle l'instrument dérivé est comptabilisé à sa juste valeur, toute variation ultérieure de la juste valeur étant comptabilisée dans le compte de résultat.

Le 3 mai 2024, la trésorerie reçue a été comptabilisée au bilan, le dérivé a été décomptabilisé et toute différence entre la trésorerie reçue et la juste valeur du dérivé à la date de clôture a été comptabilisée en diminution de la prime d'émission et du capital social.

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur du dérivé était de 48,4 millions de dollars. La juste valeur de cet instrument a été réévaluée le 31 décembre 2023 et le 3 mai 2024 et s'élevait respectivement à 42,7 millions et 57,0 millions de dollars (*cf. états financiers consolidés au 31 décembre 2024 pour plus de détail*). La différence de 14,3 millions de dollars entre le 31 décembre 2023 et le 3 mai 2024 liée à l'évaluation de la juste valeur a été comptabilisée dans les produits financiers au compte de résultat en 2024. Le paiement de 57,0 millions de dollars a été comptabilisé en 2024 dans le tableau de variation de la trésorerie consolidée dans la rubrique « Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance » dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation.

Analyse de l'accord de collaboration de recherche conjointe ("AZ JRCA")

En complément d'un paiement initial de 25 millions de dollars versé par AZ Ireland à Collectis, dans le cadre de l'accord de collaboration et de recherche conjointe ("AZ JRCA"), AZ Ireland a accepté de rembourser à Collectis ses coûts de recherche budgétés associés aux cibles identifiées dans le cadre de l'AZ JRCA. Collectis est également éligible à recevoir des paiements d'étape liés au développement, à l'exercice d'option de licence d'exploitation exclusive, à la réglementation et aux ventes, allant de 70 millions de dollars à 220 millions de dollars, pour chacun des 10 produits candidats, ainsi que des redevances échelonnées basées sur les ventes futures des produits sous licence (telles que définies dans l'AZ JRCA).

Dans le cadre de notre analyse IFRS15 de l'AZ JRCA, nous avons conclu que le montant de ce paiement d'avance de 25 millions de dollars devait être inclus dans le prix de la transaction à la signature du contrat et alloué à chaque obligation de performance de l'activité de recherche (voir ci-dessous « Analyse des obligations de performance de Collectis ») sur une base raisonnable.

Le 4 mars 2024, AZ Ireland et Collectis ont approuvé le premier Plan de Recherche dans le cadre de l'AZ JRCA. Suite à cette étape, Collectis a reçu, conformément à l'AZ JRCA, un paiement d'étape de 10 millions de dollars. En décembre 2024, Collectis a également reçu un paiement d'étape supplémentaire de 5 millions de dollars lié à ce premier Plan de Recherche.

Le 13 septembre 2024, AZ Ireland et Collectis ont approuvé deux plans de recherche supplémentaires dans le cadre de l'AZ JRCA, donnant lieu respectivement à des paiements d'étapes de 2 et 5 millions de dollars au profit de Collectis.

Analyse des obligations de performance de Collectis dans le cadre de l'AZ JRCA

Nous considérons que Collectis fournit deux promesses de services dans le cadre de chaque Plan de Recherche. En particulier, Collectis fournit à AZ Ireland : (i) des services sous la forme d'activités de recherche déléguées et (ii) une licence sous la forme d'une option de licence en vertu de laquelle Collectis, si AZ Ireland active son option, permet à AZ Ireland d'exploiter la propriété intellectuelle créée dans le cadre du AZ JRCA. Ces deux composantes sont essentielles et étroitement liées.

Cette obligation de performance combinée est satisfaite progressivement car AZ Ireland a un droit exclusif sur la propriété intellectuelle créée dans le cadre de chaque plan de recherche. En conséquence, Collectis n'aurait pas de droit sur cette propriété intellectuelle et donc pas d'utilisation alternative en dehors de l'exécution du Plan de Recherche, et Collectis a un droit exécutoire à un paiement au titre des prestations effectuées à ce jour.

L'obligation de Collectis de générer une propriété intellectuelle sur laquelle AZ Ireland aura un droit exclusif est limitée aux activités du Plan de Recherche et il n'y aura pas d'autres activités de recherche après l'achèvement de chaque Plan de Recherche. Par conséquent, l'obligation de performance combinée dans le cadre d'un Plan de Recherche est satisfaite sur la durée du Plan de Recherche, c'est-à-dire sur la période pendant laquelle Collectis effectuera les activités de recherche.

Dans le cadre de chaque Plan de Recherche, nous mesurons l'état d'avancement de nos obligations de performance sur la base des coûts de recherche encourus par rapport aux coûts totaux budgétés pour chaque Plan de Recherche.

Nous attribuons les paiements initiaux totalisant 109,1 millions de dollars, c'est-à-dire le paiement initial d'AZ JRCA de 25,0 millions de dollars, le paiement initial d'AII de 35,7 millions de dollars et la juste valeur initiale du dérivé AIA de 48,4 millions de dollars, à chacun des plans de recherche sur une base raisonnable.

Nous évaluons le prix de transaction attribué à chaque Plan de Recherche à la fin de chaque période, en incluant les éléments variables dans le prix de transaction uniquement s'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu, et en tenant compte de la part des paiements initiaux attribués à chaque

Plan de Recherche. Nous appliquons à ce total le pourcentage d'avancement calculé comme décrit ci-dessus pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser pour chaque Plan de Recherche.

Note 3. Périmètre de consolidation et entités non-consolidées

Entités consolidées

Au 31 mars 2025, Collectis S.A. détient 100% de Collectis Inc. qui détient 100% de Collectis Biologics, Inc.

Pour le trimestre clos au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, le Groupe consolidé de sociétés (parfois appelé le « Groupe ») comprenait Collectis S.A., Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc.

Investissements dans des entreprises associées

Au 31 mars 2025, nous détenons 17,0 % des actions et des droits de vote de Primera et considérons que nous continuons à exercer une influence notable sur Primera. Après avoir pris en compte les pertes nettes de Primera depuis le 17 mai 2023 (date à laquelle nous avons commencé à exercer une influence notable) et appliqué notre taux de participation, la valeur de notre investissement demeure immatérielle. Nous n'avons aucune obligation légale ou contractuelle de supporter les pertes excédant notre part.

Compte tenu des montants non significatifs tant lors de la comptabilisation initiale qu'au 31 mars 2025, nous ne présentons pas les investissements dans les entreprises associées sur une ligne spécifique de notre bilan et compte de résultat consolidés.

Entités non-nonsolidées

Notre investissement dans Calyxt (qui est devenu Cibus Inc. après la vente de notre participation donnant le contrôle en 2023) était présenté en actif financier courant et évalué à la juste valeur au 31 décembre 2024. Cet investissement a été entièrement vendu lors du trimestre clos le 31 mars 2025.

Note 4. Informations concernant le compte de résultat consolidé du Groupe

4.1 Chiffre d'affaires et autres revenus

Chiffre d'affaires par nature

	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
	en milliers de dollars	
Accords de collaboration	4 434	10 297
Produits de licences	88	293
Ventes de produits	6	65
Chiffre d'affaires	4 528	10 655

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres revenus

	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
	en milliers de dollars	
Depuis la France	4 528	10 655
Chiffre d'affaires	4 528	10 655
Crédit d'Impôt Recherche	1 932	1 337
Subventions d'exploitation et autres	38	36
Autres revenus	1 970	1 373
Total chiffre d'affaires et autres revenus	6 498	12 029

Le chiffre d'affaires de 10,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2025 reflètent principalement les 10,3 millions de dollars comptabilisés au cours de la période en lien avec notre obligation de performance rendue dans le cadre des plans de recherche convenus dans le cadre de l'AZ JRCA avec AZ Ireland, en comparaison aux 4,4 millions de dollars comptabilisés pour le trimestre clos le 31 mars 2024 dans le cadre de l'AZ JRCA. Cette augmentation est due à l'activité supplémentaire réalisée en lien avec les plans de recherche.

Les revenus comptabilisés au titre de chaque plan de recherche avec AZ Ireland ont été estimés conformément aux dispositions énoncées dans la Note 2.3. Nous avons estimé l'avancement de notre obligation de performance sur la base des coûts engagés à ce jour par rapport aux coûts budgétisés totaux pour chaque plan de recherche. Nous avons appliqué un pourcentage d'avancement ainsi obtenu au prix de transaction total alloué à chaque plan de recherche, à l'exclusion de la rémunération variable pour laquelle il n'est pas hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu. Au 31 mars 2025, le prix de transaction alloué à chaque Plan de Recherche correspond aux paiements d'étapes relatifs à des jalons de développement déjà atteints, au montant des coûts de recherches refacturables conformément à l'accord, et à la part des paiements initiaux alloués à chaque Plan de Recherche.

La diminution des autres revenus de 0,6 million de dollars entre le trimestre clos le 31 mars 2024 et celui clos le 31 mars 2025 s'explique par une diminution du crédit d'impôt recherche de 0,6 million de dollars en raison d'une diminution des dépenses éligibles, suite aux nouvelles règles fiscales françaises applicables.

4.2 Charges opérationnelles

	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(9 252)	(8 664)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(195)	(251)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(582)	(651)
Charges de personnel	(10 030)	(9 566)
Achats et charges externes	(7 608)	(7 578)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(4 179)	(4 577)
Autres	(506)	(211)
Frais de recherche et développement	(22 324)	(21 932)
	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(1 744)	(1 628)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(86)	(140)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(305)	(324)
Charges de personnel	(2 135)	(2 091)
Achats et charges externes	(2 345)	(2 015)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(390)	(353)
Autres	(234)	(242)
Frais administratifs et commerciaux	(5 104)	(4 702)
	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(10 996)	(10 292)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(281)	(390)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(887)	(976)
Charges de personnel	(12 165)	(11 658)
	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
Autres produits et charges opérationnels	35	426

La diminution des charges opérationnelles totales de 1,2 million de dollars entre la période de trois mois terminée le 31 mars 2024 et la période de trois mois terminée le 31 mars 2025 est principalement due à (i) une diminution de 0,7 million de dollars des salaires et (ii) un autre produit opérationnel de 0,4 million de dollars correspondant à un remboursement de charges sociales sur les plans de stock-options non acquis suite à l'issue favorable d'une réclamation auprès des autorités françaises.

4.4 Charges et produits financiers

Produits et charges financiers	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
Revenus de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers	1 917	2 912
Gains de change	3 524	1 354
Gains sur évaluation de juste valeur	23 970	2 032
Produits financiers	29 410	6 298
Intérêts sur les passifs financiers	(1 100)	(1 302)
Pertes de change	(1 327)	(8 169)
Perte sur évaluation de juste valeur	(19)	(166)
Intérêts sur les dettes de location	(689)	(609)
Charges financières	(3 136)	(10 246)
Résultat financier	26 275	(3 948)

La diminution des produits financiers de 23,1 millions de dollars entre le trimestre clos le 31 mars 2024 et celui clos le 31 mars 2025 est principalement attribuable à (i) un gain de 21,3 millions de dollars lié à la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé AIA comptabilisé au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 et décomptabilisé par la suite, (ii) une diminution de 2,2 millions de dollars des gains de change en raison de la baisse du dollar américain (par rapport à l'euro), (iii) un gain de 1,4 million de dollars lié à la variation de la juste valeur de notre investissement dans Cibus comptabilisé au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 et vendu au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, partiellement compensé par (iv) l'augmentation des revenus provenant de la trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers de 1,0 million de dollars, (v) un gain de 1,8 million de dollars au 31 mars 2025 lié à la variation de la juste valeur des bons de souscription d'actions relatifs aux tranches A, B et C de notre emprunt auprès Banque Européenne d'Investissement ("BEI"), à comparer à un gain de 1,3 million de dollars lié à la variation de la juste valeur des bons de souscription des tranches A et B au 31 mars 2024.

L'augmentation des charges financières de 7,1 millions de dollars entre le trimestre clos le 31 mars 2024 et celui clos le 31 mars 2025 est principalement attribuable à une augmentation de 6,8 millions de dollars des pertes de change au cours de la période en raison de la baisse du dollar américain (par rapport à l'euro) et à une augmentation de 0,2 million de dollars des intérêts sur nos passifs financiers.

4.5 Impôt sur les bénéfices

Impôt sur les bénéfices	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
	262	0

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars est calculé en appliquant le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice au résultat avant impôt ou à la perte avant impôt du trimestre.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2025 est de 0,0 %, comparé à -4,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2024. Pour rappel, le taux d'imposition effectif négatif pour le trimestre clos le 31 mars 2024 était dû à l'inclusion dans le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice 2024 d'un produit d'impôt différé lié à la reconnaissance d'un impôt différé actif relatif aux crédits d'impôt recherche aux États-Unis.

Note 5. Test de Dépréciation

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables ainsi que les droits d'utilisation font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Dans la mesure du possible, les tests de dépréciation impliquent de comparer la valeur comptable des actifs pris individuellement à leur valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser le test de dépréciation au niveau des actifs pris individuellement, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») du Groupe. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre (i) sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et (ii) sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée en charges au compte de résultat pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

Le Groupe a une seule UGT correspondant à son segment thérapeutique.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié pour les actifs incorporels, corporels et les droits d'utilisation pour les trimestres clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Note 6. Droits d'utilisation

Détail du droit d'utilisation

L'application de IFRS 16 « Contrats de location » a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette de loyer au bilan.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Equipement	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2024	30 602	7 457	38 060
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 195)	(814)	(2 008)
Effets de change	(237)	(27)	(264)
Valeur nette comptable au 31 mars 2024	29 171	6 617	35 787
Valeur brute comptable en fin de période	51 373	17 908	69 281
Amortissements et dépréciations cumulés	(22 202)	(11 291)	(33 494)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2025	25 593	4 375	29 968
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 202)	(678)	(1 880)
Effets de change	380	14	394
Valeur nette comptable au 31 mars 2025	24 771	3 710	28 482
Valeur brute comptable en fin de période	51 802	17 887	69 689
Amortissements et dépréciations cumulés	(27 031)	(14 176)	(41 207)

Note 7. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres	Immobilisations en cours	Total
	en milliers de dollars				
Valeur nette comptable au 1er janvier 2024	7 868	44 131	1 354	1 328	54 681
Acquisitions	-	15	19	184	218
Cessions	-	-	3	(26)	(23)
Reclassement	48	71	9	(129)	(0)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(462)	(1 992)	(118)	-	(2 572)
Effets de change	(168)	(45)	(10)	(28)	(252)
Valeur nette comptable au 31 mars 2024	7 285	42 180	1 257	1 329	52 051
Valeur brute comptable en fin de période	18 191	73 274	4 958	1 329	97 752
Amortissements et dépréciations cumulés	(10 905)	(31 094)	(3 701)	-	(45 700)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2025	6 312	38 123	1 177	282	45 895
Acquisitions	-	24	6	297	327
Cessions	-	(6)	(19)	(7)	(32)
Reclassement	124	190	20	262	596
Charges d'amortissement et de dépréciation	(469)	(2 188)	(72)	-	(2 730)
Effets de change	249	114	16	14	394
Valeur nette comptable au 31 mars 2025	6 217	36 257	1 129	848	44 451
Valeur brute comptable en fin de période	19 011	76 028	5 196	848	101 083
Amortissements et dépréciations cumulés	(12 794)	(39 771)	(4 067)	-	(56 632)

Note 8. Actifs financiers non courants et autres actifs non courants

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
Dépôts	869	927
Comptes de trésorerie bloqués	4 556	2 320
Autres actifs financiers non courants	2 096	2 015
Actifs financiers non courants	7 521	5 262
Crédit d'impôt recherche	11 594	13 443
Autres actifs non-courants	11 594	13 443

Au 31 mars 2025 et 31 décembre 2024, les dépôts concerne un dépôt de garantie versé dans le cadre de la location de nos locaux parisiens. Ce dépôt a légèrement augmenté depuis le 31 décembre 2024 en raison de l'augmentation du loyer de base qui constitue la base de calcul du dépôt de garantie.

Au 31 mars 2025, nos comptes de trésorerie bloqués non courants sont principalement constitués de 2,1 millions de dollars pour nos locaux loués à Raleigh et de 0,2 million de dollars pour nos locaux loués à New York. La diminution de 2,2 millions de dollars depuis le 31 décembre 2024 est principalement due à une reclassification en actifs financiers courants (voir Note 11) de notre compte de trésorerie bloqué liée à la location d'équipement pour notre site de production de Raleigh pour 1,9 million de dollars.

Au 31 mars 2025, les autres actifs financiers non courants correspondent à notre investissement net dans le contrat de sous-location partielle de nos locaux à New York qui est comptabilisée comme une location-financement.

Les autres actifs non courants correspondent aux créances de crédit d'impôt recherche, qui sont réputées récupérables selon le nouveau calendrier fiscal à l'issue de trois ans.

Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

9.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
Créances clients	6 714	7 870
Provisions pour pertes de crédit attendues	-	-
Créances clients nettes	6 714	7 870

Toutes les créances commerciales ont des délais de paiement inférieurs à un an.

La hausse des créances clients au 31 mars 2025 est principalement due à nos facturations en lien avec l'AZ JRCA et nos contrats de licence.

9.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	14 521	15 117
Autres subventions	-	-
Total	14 521	15 117

9.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
TVA déductible	1 147	1 708
Créance d'impôt sur les sociétés	210	210
Charges constatées d'avance	3 428	2 317
Créances sociales et fiscales	445	616
Charges différées et autres actifs courants	298	295
Total autres actifs courants	5 528	5 147

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des avances à nos sous-traitants dans le cadre des activités de recherche et de développement. Il s'agit principalement de paiements anticipés aux fournisseurs de matières premières biologiques et aux tiers participant à la fabrication des produits.

Au 31 décembre 2024 et au 31 mars 2025, nous avons payé d'avance certains coûts de fabrication liés à nos produits candidats UCART 123, UCART 22 et UCART 20x22.

Note 10. Actifs et passifs financiers

Les tableaux suivants montrent les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024 :

A la date du 31 mars 2025	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur			
	Juste valeur par résultat	Coût amorti			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
en milliers de dollars								
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants	(i)	-	5 262	5 262	5 262	5 262	-	-
Créances clients	(i)	-	7 870	7 870	7 870	-	-	-
Subventions à recevoir	(i)	-	15 117	15 117	15 117	-	-	-
Actifs financiers courants		114 007	2 048	116 055	116 055	116 055	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		127 636	-	127 636	127 636	127 636	-	-
Total actifs financiers		241 642	30 298	271 940	271 940	248 953	-	-
Passifs financiers								
Dettes de loyers non courantes		-	33 138	33 138	33 138	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs non courants		4 458	-	4 458	4 458	-	-	4 458
Autres emprunts et dettes financières non courants		-	46 579	46 579	46 992	-	-	46 992
Dettes de loyers courantes		-	7 862	7 862	7 862	-	-	-
Emprunts et dettes financières courants		-	16 786	16 786	16 712	-	-	16 712
Dettes d'exploitation	(i)	-	17 209	17 209	17 209	-	-	-
Autres passifs courants	(i)	-	6 565	6 565	6 565	-	-	-
Total passifs financiers		4 458	128 140	132 597	132 936	-	-	68 162

A la date du 31 décembre 2024	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur			
	Juste valeur par résultat	Coût amorti			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
en milliers de dollars								
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants	(i)	4 556	2 965	7 521	7 521	4 556	-	-
Créances clients	(i)	-	6 714	6 714	6 714	-	-	-
Subventions à recevoir	(i)	-	14 521	14 521	14 521	-	-	-
Actifs financiers courants		117 055	-	117 055	117 055	117 055	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		143 251	-	143 251	143 251	143 251	-	-
Total actifs financiers		264 862	24 199	289 061	289 061	264 862	-	-
Passifs financiers								
Dettes de loyers non courantes		-	34 245	34 245	34 245	-	-	-
Emprunts et dettes financières non courants		6 010	-	6 010	6 010	-	-	6 010
Emprunts et dettes financières non courants		-	44 871	44 871	45 038	-	-	45 038
Dettes de loyers courantes		-	8 385	8 385	8 385	-	-	-
Emprunts et dettes financières courants		-	16 134	16 134	16 141	-	-	16 141
Dettes d'exploitation	(i)	-	18 664	18 664	18 664	-	-	-
Autres passifs courants	(i)	-	10 097	10 097	10 097	-	-	-
Total passifs financiers		6 010	132 397	138 408	138 581	-	-	67 189

(i) Au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, la valeur au bilan de ces actifs et passifs est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 11. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2024	Valeur comptable en milliers de dollars
Actifs financiers courants	117 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 251
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	260 306

A la date du 31 mars 2025	Valeur comptable en milliers de dollars
Comptes de trésorerie bloqués	2 048
Autres actifs financiers courants	114 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	127 636
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	243 691

11.1 Actifs financiers courants

Au 31 mars 2025, les actifs financiers courants se composent de (i) dépôts à terme de 114,0 millions de dollars avec une échéance de plus de trois mois qui ne remplissent pas les critères d'IAS 7 pour être qualifiés d'équivalents de trésorerie et de (ii) nos comptes de trésorerie bloqués d'un montant de 2,0 millions de dollars principalement lié à un contrat de location d'équipements pour notre site de production de Raleigh. Notre investissement dans Cibus a été entièrement cédé au cours du premier trimestre.

Au 31 décembre 2024, les actifs financiers courants se composaient de dépôts à terme de (i) 115,8 millions de dollars avec une échéance de plus de trois mois qui ne remplissent pas les critères d'IAS 7 pour être qualifiés d'équivalents de trésorerie, et de (ii) 1,2 million de dollars correspondant à notre investissement dans Cibus comptabilisé à sa juste valeur.

11.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du 31-déc-24 en milliers de dollars
Disponibilités	32 915
Dépôts à terme	110 336
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 251

Les dépôts à terme classés en équivalents de trésorerie ont des durées fixes inférieures à trois mois ou sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 12. Passifs financiers et dettes de loyers

12.1 Détail des passifs financiers et des dettes de loyers

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
Avances remboursables	3 189	3 415
Dettes de loyers	34 245	33 138
Prêt Garanti par l'Etat	3 599	2 491
Emprunt BEI	37 202	39 823
Bons de souscription d'actions BEI	6 010	4 458
Autres dettes financières non courantes	881	850
Dettes financières et dettes de loyers non-courantes	85 127	84 175
Dettes de loyers	8 385	7 862
Prêt Garanti par l'Etat	4 841	5 039
Autres dettes financières courantes	11 293	11 747
Dettes financières et dettes de loyers courantes	24 519	24 648

Réconciliation des variations des passifs aux flux de trésorerie liés aux opérations de financement:

	31-déc-24	Remboursements dettes	Reclassement	Charge d'intérêts	Intérêts payés	Variation de juste valeurs sans effet de trésorerie	Effets de change	31-mars-25
	\$ in thousands							
Avances remboursables	3 189	-	-	89	-	-	138	3 415
Dettes de loyers	34 245	-	(1 437)	-	-	-	330	33 138
Prêt Garanti par l'Etat	3 599	-	(1 222)	-	-	-	114	2 491
Emprunt BEI	37 202	-	-	1 066	-	-	1 555	39 823
Bons de souscription d'actions BEI	6 010	-	-	-	-	(1 751)	198	4 458
Autres dettes financières non courantes	881	-	(35)	-	-	-	4	850
Dettes financières et dettes de loyers non-courantes	85 127	-	(2 694)	1 154	-	(1 751)	2 339	84 175
Dettes de loyers	8 385	(2 083)	1 437	609	(609)	-	123	7 862
Prêt Garanti par l'Etat	4 841	(1 218)	1 222	22	(26)	-	198	5 039
Autres dettes financières courantes	11 293	(29)	35	126	(131)	-	452	11 747
Dettes financières et dettes de loyers courantes	24 519	(3 330)	2 694	757	(765)	-	773	24 648

Avances conditionnées

Le 8 mars 2023, nous avons signé un accord de subvention et d'avance remboursable avec BPI pour soutenir partiellement l'un de nos programmes de R&D qui correspond à UCART 20x22 et aux activités de production. Conformément à cet accord, nous avons reçu un premier versement de 0,9 million de dollars le 19 juin 2023, un second versement de 1,9 million de dollars le 6 octobre 2023, et un troisième versement de \$2.1 millions le 6 décembre 2024.

Cette avance sera remboursée à BPI sur une période de 3 ans à compter du 31 mars 2028, sauf en cas d'échec technico-économique du projet de R&D. Le montant remboursé sera égal au principal ajusté à la hausse par un effet d'actualisation au taux annuel de 3,04%, conformément au principe de la Commission Européenne en matière d'aides d'Etat. Le montant de cet ajustement d'actualisation devrait être de 1,0 million de dollars et le montant total à rembourser de \$5,6 millions de dollars.

L'avance conditionnelle remboursable de BPI comprend un élément de subvention publique tel que défini par IAS 20. Étant donné que ce prêt porte un taux d'intérêt inférieur au taux du marché, le groupe évalue pour chaque tranche la juste valeur du prêt en utilisant un taux d'intérêt du marché et reconnaît la différence entre le montant reçu et la juste valeur comme une subvention. Sur la base d'un taux de marché de 16,1 % pour la première tranche, de 15,2 % pour la deuxième tranche et de 8,7 % pour la troisième tranche, déterminé en utilisant la prime de risque observé pour les prêts contractés par Collectis sur une durée comparable, le groupe a évalué la juste valeur du prêt à 3,0 millions de dollars à l'origine. La différence entre cette juste valeur de 3,0 millions de dollars et les 4,8 millions de dollars perçus a été reconnue comme un produit de subvention dans le compte de résultat lorsque la trésorerie a été reçue. L'avance est ensuite évaluée au coût amorti.

Prêt Garanti par l'Etat

Le Prêt Garanti par l'Etat (« PGE ») correspond à l'obtention par Collectis d'un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 20,0 millions de dollars au taux de clôture du 31 décembre 2025) auprès d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et BPI sous la forme d'un PGE. Le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,31% à 3,35%. Après deux années de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt est remboursé sur une période de 4 ans à compter de la date de prorogation demandé par la Société. Le gouvernement français garantit 90% du capital emprunté. Au 31 mars 2025, le passif courant lié au prêt garanti par l'Etat s'élève à 5,0 millions de dollars et le passif non-courant à 2,5 millions de dollars.

Autres passifs financiers (non courants et courants)

Au 31 mars 2025 les autres passifs financiers non courants sont principalement composés d'un emprunt de 0,9 million de dollars précédemment contracté pour financer des aménagements dans nos locaux à New York.

Au 31 mars 2025, les autres passifs financiers courants correspondent principalement à des préfinancements de crédits d'impôt recherche conclus avec BPI en juin 2022 et août 2023.

Au 31 décembre 2024, les autres passifs financiers étaient de même nature.

Financement de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »)

Le 28 décembre 2022, nous avons conclu un contrat de financement avec la BEI pour un montant pouvant aller jusqu'à 40,0 millions d'euros de prêts afin de soutenir nos activités de recherche et de développement pour faire progresser notre portefeuille de produits candidats de thérapie cellulaire allogénique en oncologie (les « activités de R&D »). Le contrat prévoit un financement en trois tranches, comme suit (i) une première tranche de 20,0 millions d'euros (« Tranche A ») versée le 17 avril 2023, (ii) une deuxième tranche de 15,0 millions d'euros (« Tranche B ») versée le 25 janvier 2024, et (iii) une troisième tranche de 5,0 millions d'euros (« Tranche C ») versée le 18 décembre 2024. Chacune de nos filiales garantit nos obligations dans le cadre du contrat de financement. Les tranches A, B et C arriveront à échéance six ans après leur date de versement et généreront des intérêts à un taux contractuel respectivement égal à 8 %, 7 % et 6 % par an. Les intérêts sont capitalisés annuellement en augmentant le montant du principal.

Le 30 mars 2023, la Société et la BEI ont conclu un accord de souscription de bons de souscription d'actions ("BSA") à émettre par Collectis SA, comme l'exige le contrat de financement.

Comme condition au paiement de la Tranche A, la Société a émis 2 779 188 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 1,92 €. Comme condition au paiement de la Tranche B, la Société a émis 1 460 053 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 2,53 €. Et enfin, comme condition au paiement de la Tranche C, la Société a émis 611 426 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 1,70 €. Le prix d'exercice des BSA correspond à 99% du prix moyen pondéré par les volumes des actions ordinaires de la Société sur les 3 derniers jours de bourse précédant la décision du conseil d'administration de la Société d'émettre les bons de souscription d'actions.

Chaque bon de souscription d'action BEI donne droit à une action ordinaire de la société en échange du prix d'exercice (sous réserve des ajustements et des dispositions anti-dilution applicables).

Les BSA BEI expirent au vingtième anniversaire de leur date d'émission, date à laquelle les BSA non exercés seront automatiquement considérés comme caduques. Tout bon de souscription d'action BEI en circulation deviendra exerçable à la suite de la première des éventualités suivantes : (i) un changement de contrôle, (ii) la date d'échéance de la tranche à laquelle il est lié (iii) une offre publique d'achat approuvée par le conseil d'administration de la Société, (iv) une vente de la totalité ou de la quasi-totalité de certains actifs de Collectis et de ses filiales, (v) un remboursement de dette (i.e. tout remboursement obligatoire en vertu du contrat de financement avec la BEI ou tout paiement volontaire supérieur à 75% de toute Tranche) au titre d'une ou plusieurs Tranches, ou (vi) la réception d'une demande écrite de remboursement de la part de la BEI en lien avec un cas de défaut (chacun étant un " Événement d'Exercice ").

Après tout Événement d'Exercice et jusqu'à l'expiration des bons de souscription d'action BEI, la BEI peut exercer une option de vente (l' "Option de Vente BEI") par laquelle elle peut exiger de la Société qu'elle rachète tout ou partie des bons de souscription d'actions BEI alors exerçables mais non encore exercés. L'exercice de cette option de vente se ferait à la juste valeur des bons de souscription d'actions BEI, sous réserve d'un plafond égal au montant total en principal déboursé par la BEI en vertu du contrat de financement au moment de l'exercice de l'option de vente, diminué de certains montants remboursés, au moment de l'exercice de l'option de vente.

En outre, dans le cas d'une offre publique d'achat émanant d'un tiers ou d'une vente de toutes les actions en circulation de la Société à une personne ou à un groupe de personnes agissant de concert, la Société, sous réserve de certaines conditions, notamment la vente par certains actionnaires de toutes leurs actions et autres titres, aura le droit de racheter la totalité, et pas moins que la totalité, des bons de souscription d'actions BEI (l' "Option d'Achat"), à un prix égal à la plus grande des deux valeurs suivantes : (a) 0,3 fois le montant déboursé par la BEI en vertu du contrat de financement divisé par le nombre total de bons de souscription d'actions BEI émis (diminué du nombre de bons de souscription d'actions BEI exercés), et (b) la juste valeur des bons de souscription d'actions BEI.

La Société dispose d'un droit de préemption pour racheter les bons de souscription d'actions BEI qui sont proposés à la vente à un tiers dans les mêmes conditions que l'offre de ce tiers, étant entendu que ce droit de préemption ne s'applique pas si la vente envisagée a lieu dans le cadre d'une offre publique d'achat lancée par un tiers.

Le contrat de financement et le contrat de bons de souscription d'actions BEI sont des contrats distincts car leur maturité est différente et les bons de souscription d'actions sont transférables (sous réserve de certaines conditions). Par conséquent, les bons de souscription sont comptabilisés séparément du prêt.

Les prêts des Tranche A, B et C, ainsi que les bons de souscription d'actions associés, sont comptabilisés séparément conformément à la norme IFRS 9. Le tirage de la Tranche B et de la Tranche C ne peut être analysé comme une modification des contrats de prêt et de bons de souscription d'actions de la Tranche A ou B, car son décaissement a été soumis à des conditions supplémentaires, l'échéance des prêts et des bons de souscription d'actions est différente et le taux d'intérêt effectif est différent et correspond aux conditions du marché à la date du tirage de chacune des trois tranches.

Le prêt de 20 millions d'euros de la Tranche A est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, c'est-à-dire le 17 avril 2023, la juste valeur de ce prêt comprenait 0,3 million de dollars de coûts de transaction et la juste valeur des bons de souscription pour 5,3 millions de dollars (voir ci-dessous Instruments dérivés) étant donné que les bons de souscription font partie de la contrepartie donnée à BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 16,2 millions de dollars. Le prêt est ensuite évalué au coût amorti, le taux d'intérêt effectif du prêt étant de 13,4%.

Le prêt de 15 millions d'euros de la Tranche B est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, c'est-à-dire le 25 janvier 2024, la juste valeur de ce prêt comprenait la juste valeur des bons de souscription d'actions pour 3,5 millions de dollars (voir ci-dessous Instruments dérivés) étant donné que les bons de souscription d'actions font partie de la contrepartie donnée à la BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 12,8 millions de dollars. Le prêt est ensuite évalué au coût amorti, le taux d'intérêt effectif du prêt étant de 11,4%.

Le prêt de 5 millions d'euros de la tranche C est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, c'est-à-dire le 18 décembre 2024, la juste valeur de ce prêt comprenait la juste valeur des bons de souscription pour 0,8 million de dollars (voir ci-dessous Instruments dérivés) étant donné que les bons de souscription font partie de la contrepartie donnée à la BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 4,5 millions de dollars. Le prêt est ensuite évalué au coût amorti, le taux d'intérêt effectif du prêt étant de 8,85 %.

Instruments dérivés – Bons de souscription d'actions BEI

Les BSA émis en faveur de la BEI en relation avec les versements des Tranches A, B et C sont des instruments dérivés.

En raison des conditions de l'option de vente de la BEI, nous considérons que l'option de vente, les bons de souscription d'actions pour chacune des tranches doivent être traités comme un seul et même instrument dérivé composé.

En raison des termes et conditions de l'option d'achat de la Société, nous considérons qu'il est très peu probable que l'exercice de l'option d'achat ait lieu. En conséquence, l'option d'achat a été évaluée à zéro et n'est pas comptabilisée au 31 décembre 2024 au 31 mars 2025.

La règle « fixe pour fixe » d'IAS 32, qui stipule que les dérivés doivent être classés en tant que capitaux propres s'ils ne peuvent être réglés que par la remise d'un nombre fixe d'actions en échange d'un montant fixe de trésorerie ou d'un autre actif financier, n'est pas respectée car il existe une option de règlement qui peut aboutir à l'échange d'un nombre variable d'actions pour un prix variable dans le cas de l'exercice d'une option de vente.

Comme il ne s'agit pas d'instruments de capitaux propres, les BSA des Tranches A, B et C ainsi l'option de vente qui y est attachée doivent être classés comme un passif financier évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La juste valeur des bons de souscription des Tranche A, B et C, ainsi que l'option de vente attachée a été estimée en utilisant l'approche de Longstaff-Schwartz. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Cette approche est la plus appropriée pour estimer la valeur d'options de type américain (qui peuvent être exercées à tout moment à partir d'un événement d'exercice jusqu'à l'échéance) avec des conditions d'exercice complexes (la BEI peut exercer les bons de

souscription sur la base du prix au comptant de l'action Collectis ou exercer l'option de vente sur la base du prix moyen des actions sur 90 jours).

L'approche de Longstaff Schwartz est également basée sur la valeur du prix de l'action sous-jacente à la date d'évaluation, la volatilité observée du prix historique de l'action de la société et la durée de vie contractuelle des instruments.

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche A sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche A
Date d'attribution *	17/04/2023
Date d'expiration	17/04/2043
Nombre d'options attribuées	2 779 188
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	1,92
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

**La date d'attribution retenue est la date de règlement de la Tranche A comme définit dans le contrat*

	Bons de souscription d'actions Tranche A		
	A la date du 17 avril 2023	A la date du 31 décembre 2024	A la date du 31 mars 2025
Nombre d'options attribuées	2 779 188	2 779 188	2 779 188
Cours de l'action (en euros)	1,87	1,63	1,20
Durée de vie contractuelle des options (en années)	20,00	18,55	18,30
Volatilité attendue	81,3%	45,6%	47,2%
Taux sans risque	2,85%	2,4%	2,8%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Juste valeur par option (en euros par option)	1,73	1,19	0,85
Juste valeur en milliers de dollars	5 280	3 447	2 558

Nous avons conduit des analyses de sensibilité de la volatilité attendue. Comme les tableaux ci-dessous le montrent, la sensibilité de la juste valeur en fonction de la volatilité attendue est non significative :

A la date du 31 mars 2025	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	2 371
Volatilité attendue	2 558
Volatilité attendue +5%	2 719

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche B sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche B
Date d'attribution *	25/01/2024
Date d'expiration	25/01/2044
Nombre d'options attribuées	1 460 053
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	2,53
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

**La date d'attribution retenue est la date de règlement de la Tranche B comme définit dans le contrat*

	Bons de souscription d'actions Tranche B		
	A la date du 25 janvier 2024	A la date du 31 décembre 2024	A la date du 31 mars 2025
Nombre d'options attribuées	1 460 053	1 460 053	1 460 053
Cours de l'action (en euros)	2,51	1,63	1,20
Durée de vie contractuelle des options (en années)	20,00	19,09	18,84
Volatilité attendue	60,4 %	45,6 %	47,2 %
Taux sans risque	2,7 %	2,4 %	2,8 %
Dividendes attendus	0 %	0 %	0 %
Juste valeur par option (en euros par option)	2,22	1,15	0,94
Juste valeur en milliers de dollars	3 534	1 750	1 478

Nous avons effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité attendue. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la sensibilité de la juste valeur à la volatilité attendue n'est pas significative :

A la date du 31 mars 2025	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	1 171
Volatilité attendue	1 478
Volatilité attendue +5%	1 377

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche C sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche C
Date d'attribution *	18/12/2024
Date d'expiration	18/12/2044
Nombre d'options attribuées	611 426
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	1,70
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

*La date d'attribution retenue est la date de règlement de la Tranche C comme définit dans le contrat

	Bons de souscription d'actions Tranche C		
	A la date du 18 décembre 2024	A la date du 31 décembre 2024	A la date du 31 mars 2025
Nombre d'options attribuées	611 426	611 426	611 426
Cours de l'action (en euros)	1,56	1,63	1,20
Durée de vie contractuelle des options (en années)	20,00	19,97	19,72
Volatilité attendue	45,3 %	45,6 %	47,2 %
Taux sans risque	2,2 %	2,4 %	2,8 %
Dividendes attendus	0 %	0 %	0 %
Juste valeur par option (en euros par option)	1,19	1,28	0,94
Juste valeur en milliers de dollars	755	813	619

Nous avons effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité attendue. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la sensibilité de la juste valeur à la volatilité attendue n'est pas significative :

A la date du 31 mars 2025	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	568
Volatilité attendue	619
Volatilité attendue +5%	678

12.2 Échéances contractuelles restantes

A la date du 31 mars 2025	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyers	41 000	11 371	26 866	11 557
Dettes financières (hors bons de souscription d'actions BEI)	63 365	17 162	65 553	10 128
Fournisseurs et comptes rattachés	17 209	17 209	-	-
Autres passifs courants	6 565	6 565	-	-
Total	128 140	52 307	92 419	21 685

A la date du 31 décembre 2024	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyers	42 630	10 558	28 657	12 782
Autres dettes financières	67 016	16 573	36 618	36 538
Fournisseurs et comptes rattachés	18 664	18 664	-	-
Autres passifs courants	10 097	10 097	-	-
Total	138 408	55 893	65 275	49 321

Les échéances contractuelles restantes ci-dessus sont des montants non actualisés et incluent les intérêts futurs à payer.

Note 13. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
TVA à payer	16	41
Provisions liées aux charges de personnel	8 830	5 360
Autres	1 251	1 161
Total autres passifs courants	10 097	6 562

Les provisions liées aux charges de personnel concernent les provisions pour congés payés et charges sociales sur salaires, les provisions pour primes annuelles et les dettes sociales sur les options de souscription d'actions. La diminution de 3,5 millions de dollars de ces provisions entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 est principalement liée au paiement des primes annuelles de 2024 en février 2025 et aux charges sociales correspondantes en mars 2025.

Note 14. Produits différés et passifs sur contrats

	A la date du	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
Revenus différés	112 161	113 304
Total produits différés et passifs sur contrats	112 161	113 304

Au 31 mars 2025, les produits différés et les passifs contractuels incluent 112,9 millions de dollars de revenus différés liés à l'AZ JRCA, incluant les paiements initiaux de l'AII et de l'AIA. Le chiffre d'affaires comptabilisé au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, qui étaient inclus dans le solde des produits différés et des passifs contractuels au début de l'année, s'élève à 8,9 millions de dollars.

Au 31 décembre 2024, les produits différés et les passifs contractuels incluaient 112,2 millions de dollars de revenus différés liés à l'AZ JRCA, incluant les paiements initiaux de l'AII et de l'AIA.

Le traitement comptable de l'AZ JRCA, de l'AII et de l'AIA est détaillé dans la note 2.3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés "Traitement comptable des transactions avec AstraZeneca".

Note 15. Evolution du capital social

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers de dollars			en dollars
Au 1er janvier 2024	4 365	522 785	71 751 201	0.05
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	11	-	204 334	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	887	-	-
Autres mouvements	-	(76)	-	-
Au 31 mars 2024	4 376	523 596	71 955 535	0.05
Au 1er janvier 2025	5 889	494 288	100 093 873	0.05
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions) (1)	10	2	196 347	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	976	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
Au 31 mars 2025	5 900	495 266	100 290 220	0.05

Évolution du capital au cours du trimestre clos le 31 mars 2025

(1) Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, 196 347 actions ordinaires ont été émises au bénéfice des employés de Collectis dans le cadre de plans d'actions gratuites ayant satisfait aux conditions d'acquisition.

Note 16. Paiements fondés sur des actions

16.1 Détail des attributions d'actions Collectis

Les actionnaires de Collectis ont le droit d'exercer leurs options et leurs bons de souscription d'actions pour acheter des actions ordinaires de Collectis à un prix d'exercice fixe établi au moment de l'attribution de ces options et bons de souscription d'actions pendant leur durée de vie contractuelle.

Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions, nous estimons la juste valeur de chaque option à la date d'attribution ou à une autre date d'évaluation, le cas échéant, à l'aide d'un modèle d'évaluation des options Black-Scholes, qui nous oblige à formuler des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement des dividendes et le taux de caducité attendu. Nous estimons la volatilité future du cours de nos actions sur la base des cours de clôture historiques de Collectis sur une période égale à la durée de vie attendue des options. La durée de vie attendue représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en circulation, déterminée selon la méthode simplifiée. Le taux sans risque est basé sur les titres de l'État français ayant des échéances similaires à la durée de vie prévue des options en vigueur au moment de l'octroi. Nous n'avons jamais déclaré ni payé de dividendes et ne prévoyons pas actuellement d'en verser dans un avenir prévisible. Par conséquent, les dividendes attendus sont nuls. Le prix d'exercice des options peut être de 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et les options sont généralement acquises sur quatre ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Les justes valeurs moyennes pondérées des options de souscriptions d'actions attribuées et les hypothèses utilisées pour le modèle d'évaluation des options Black-Scholes étaient les suivantes pour les trimestres clos le 31 mars 2025 et 31 mars 2024 :

	Pour le trimestre clos le 31 mars	
	2024	2025
Juste valeur moyenne pondérée des options	1.50€	0,87 €
Hypothèses :		
Taux d'intérêt sans risque	2.49%	2.92% - 2.95%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	2.60€	1.26€ - 1.56€
Valeur de l'action à la date d'attribution	1.50€	1.28€ - 1.52€
Volatilité attendue	53.92%	65.0% - 65.9%
Durée de vie moyenne (en années)	6.03	5.93 - 6.09
Conditions d'acquisition	Présence et Performance	Présence et Performance
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Suivi des options de souscription d'actions :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 1er janvier 2024	7 913 183	23,63	10 543	159	4,6
Attribuées	-	-	1 682 476	2,60	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(223 934)	3,95	
Au 31 mars 2024	8 360 701	22,55	12 001	701	4,6
Au 1er janvier 2025	8 546 368	22,34	12 519	294	4,6
Attribuées	-	-	5 717 933	1,46	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(1 380 812)	37,54	
Au 31 mars 2025	8 233 363	17,37	16 856	416	4,6

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions d'options de souscriptions d'actions de Collectis était de 0,8 million de dollars et 0,6 millions de dollars pour les trimestres respectivement clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Le 30 janvier 2025, le Conseil d'administration a octroyé 3 851 783 options d'achat d'actions aux cadres dirigeants de la société. Ces options d'achat d'actions seront acquises sur une période de trois ans, en fonction de conditions de présence et de performance non liées au marché.

Le 13 mars 2025, le Conseil d'administration a octroyé 1 866 150 options d'achat d'actions aux employés de sociétés. Ces options d'achat d'actions seront acquises sur une période de trois ans, uniquement en fonction de conditions de présence.

Bons de souscription d'actions

Suivi des bons de souscription d'actions :

	Nombre de bons exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Nombre de bons en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 1er janvier 2024	338 875	26,69	338 875	26,69	2,4
Attribués	-	-	-	-	
Exercés	-	-	-	-	
Annulés	-	-	-	-	
Au 31 mars 2024	338 875	26,69	338 875	26,69	2,2
Au 1er janvier 2025	338 875	26,69	338 875	26,69	1,4
Attribués	-	-	-	-	
Exercés	-	-	-	-	
Annulés	(50 000)	38,45	(50 000)	38,45	
Au 31 mars 2025	388 875	24,65	388 875	24,65	1,4

Étant donné que tous les bons de souscription d'actions de non-salariés ont été acquis, il n'y a pas eu de charge de rémunération fondée sur des actions liée à ces bons pour les trimestres clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Actions gratuites

Les actions gratuites octroyées depuis 2021 sont soumises à une période d'acquisition de trois ans pour tous les employés, basée sur des conditions de service. Les actions gratuites octroyées aux dirigeants sont également soumises à des conditions de performance. Nos conditions de performance pour l'acquisition comprennent un mélange d'objectifs financiers, de fabrication et cliniques à atteindre.

Suivi des actions gratuites :

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (en €)
En cours d'acquisition au 1er janvier 2024	1 017 538	6,59
Attribuées	0	-
Acquises	(204 334)	12,69
Annulées	(62 851)	9,55
En cours d'acquisition au 31 mars 2024	750 353	4,68
En cours d'acquisition au 1er janvier 2025	509 295	2,84
Attribuées	-	-
Acquises	(196 347)	2,54
Annulées	(10 433)	2,91
En cours d'acquisition au 31 mars 2025	302 514	3,03

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls dans la détermination de la juste valeur.

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions d'actions gratuites de Collectis était de 0,1 million de dollars et de 0,3 million de dollars pour les trimestres respectivement clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours du premier trimestre 2025.

Note 17. Résultat par action

	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	5 643	(18 128)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	71 810 231	100 156 559
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	103 093 741	100 156 559

Résultat net par action, part du Groupe (en dollars)

Résultat de base par action, part du groupe (en dollars)	0,08	(0,18)
Résultat dilué par action, part du groupe (en dollars par action)	(0,15)	(0,18)

Au 31 mars 2025, les actions potentielles susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir, mais qui n'ont pas été incluses dans le calcul de la perte nette diluée par action car leur effet serait anti-dilutif, comprennent les options d'achat d'actions, les actions gratuites non acquises et les bons de souscription octroyés à nos employés et administrateurs (voir Note 16) ainsi que les bons de souscription (BSA) en circulation octroyés à la BEI (voir Note 12).

Note 18. Provisions

	01/01/2025	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Elément du résultat global	31/03/2025
	en milliers de dollars					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 115	35	-	-	(11)	1 139
Provisions pour litiges liés au personnel	180	-	-	-	7	187
Provisions pour litiges commerciaux	553	-	-	-	23	576
Provision pour litige fiscal	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	95	-	-	(18)	3	81
Total	1 942	35	-	(18)	22	1 982
Non courant	1 115	35	-	-	(11)	1 139
Courant	828	-	-	(18)	33	843

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, les mouvements de provisions sont principalement dus aux provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Note 19. Engagement hors bilan

Au 31-mars-25	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
	en milliers de dollars				
Contrats cliniques et de recherche	69	69	-	-	-
Contrats de licence IT	955	955	-	-	-
Total des engagements hors bilan	1 024	1 024	-	-	-

Au 31-déc.-24

	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
	en milliers de dollars				
Contrats cliniques et de recherche	67	67	-	-	-
Contrats de licence IT	1 177	288	889	-	-
Total	1 244	355	889	-	-

Garantie de Bail de Calyxt

En plus des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, en septembre 2017, Collectis a fourni une garantie sur le contrat de bail que Calyxt a conclu pour son siège social à Roseville, Minnesota. Le bail a une durée de vingt ans avec quatre options pour prolonger sa durée de cinq ans chacune.

Calyxt a précédemment accepté d'indemniser Collectis pour toute obligation découlant de cette garantie. Cet accord d'indemnisation est devenu effectif lorsque la participation de Collectis est réduite à 50 % ou moins des actions ordinaires en circulation de Calyxt, soit en octobre 2022.

Dans le cadre de l'Accord de Fusion, nous avons exécuté un accord de vote avec Cibus pour voter en faveur et approuver toutes les transactions envisagées par l'Accord de Fusion. Conformément à l'accord de vote, au moment où les revenus annuels de Calyxt Inc. atteignent 25,0 millions de dollars ou plus pendant deux périodes consécutives de 12 mois après la clôture de la Fusion, Cibus fera les efforts commercialement raisonnables pour mettre fin à notre garantie du contrat de bail de Calyxt relatif à son siège social, que nous avons fourni en faveur du propriétaire de cette propriété. Au 31 décembre 2024, notre garantie de bail représente une obligation potentielle de 21,4 millions de dollars d'une durée résiduelle égale à la période de bail restante, soit 13 ans. Cibus n'est pas tenue de nous remplacer en tant que garant ni de payer des frais en lien avec la résiliation de la garantie. Jusqu'à ce que les parties puissent mettre fin à notre garantie de bail, Cibus ne peut pas renouveler ou prolonger le bail ni conclure un amendement qui augmenterait notre responsabilité en vertu de la garantie de bail. De plus, Cibus, à partir de la clôture de la Fusion, accepte de nous indemniser, ainsi que nos affiliés, en cas de mise en œuvre de la garantie.

Engagements en vertu des termes des accords de licence et de collaboration

Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans ce tableau.

Engagements au titre des contrats de licence IT

Nous avons conclu des accords de cloud computing qui sont comptabilisés comme des contrats de service. En vertu de ces accords, nous avons l'obligation de payer des frais fixes trimestriels par nombre actif de licences utilisateur.

Note 20. Parties liées***Transaction avec les parties liées ayant une influence significative sur le Groupe***

Au cours des trimestre clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024, le Groupe a réalisé des transactions avec AstraZeneca qui est également actionnaire avec une influence significative sur notre Groupe. Ces transactions sont détaillées dans les notes 2.3 et 4.1.

Les solde des transactions avec AstraZeneca dans notre bilan consolidé sont les suivants :

ASSETS	AstraZeneca	
	As of December 31,	As of March 31,
	2024	2025
	\$ in thousands	
Total non-current assets	-	-
Trade receivables	6 053	6 779
Total current assets	6 053	6 779
TOTAL ASSETS	6 053	6 779
LIABILITIES		
Non-current financial liabilities	-	-
Total non-current liabilities	-	-
Current financial liabilities	-	-
Deferred income and contract liabilities	112 155	112 945
Total current liabilities	112 155	112 945
TOTAL LIABILITIES	112 155	112 945

Autres transactions avec les parties liées

Bpifrance, qui est actionnaire de Collectis sans influence significative, a participé à un syndicat bancaire qui a accordé à Collectis un prêt garanti par l'État ("Prêt Garanti par l'État" ou "PGE"). Au cours du premier trimestre 2025, nous avons effectué des paiements de 0,4 million de dollars en principal et intérêts à BPI dans le cadre du prêt PGE.

Nous avons également conclu les accords suivants avec Bpifrance :

- un financement de 80 % de nos créances fiscales liées au Crédit d'Impôt Recherche ("CIR") pour les années 2021 et 2022. Conformément à ces accords, Bpifrance a avancé 5,5 millions d'euros et 5,3 millions d'euros sur la période du 15 juin 2022 au 15 juin 2023, avec une commission d'engagement de 0,40 % à la charge de Collectis. Les accords ont été modifiés pour prolonger l'échéance au 15 octobre 2025. Nous avons effectué des paiements de 0,1 million d'euros en intérêts au cours du premier trimestre 2025.
- une subvention et une avance remboursable pour soutenir partiellement un programme de R&D lié à Collectis UCART 20x22 d'un montant allant jusqu'à 6,4 millions d'euros sous réserve de conditions spécifiques (voir note 12). Au cours du premier trimestre 2025, Collectis n'a payé ni principal ni intérêts en lien avec cette avance. Les intérêts courus sur le premier trimestre 2025 s'élève à 0,1 million d'euros (0,1 million de dollars).

Les soldes des transactions avec Bpifrance dans notre bilan consolidé sont les suivants :

	BPI	
	31-déc-24	31-mars-25
	en milliers de dollars	
ACTIF		
Total actifs non courants	-	-
Total actifs courants	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	-	-
PASSIF		
Emprunts et dettes financières non courants	4 358	4 165
Total passifs non courants	4 358	4 165
Emprunts et dettes financières courants	12 716	13 109
Total passifs courants	12 716	13 109
TOTAL DU PASSIF	17 074	17 274

Note 21. Événements postérieurs à la clôture

Au 12 Mai 2025, nous n'avons aucun évènement post-cloture significatif à reporter.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur l'édition de gènes avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et de la thérapie génique et cellulaire et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (« HSPC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, basés sur des cellules T ingénierées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (CAR), visent à utiliser la puissance du système immunitaire afin de cibler et d'éradiquer les cancers. Nous estimons que l'immunothérapie basée sur les CAR, nouveau paradigme pour le traitement du cancer, est l'un des domaines les plus prometteurs en matière de recherche sur le cancer. Nous élaborons des immunothérapies innovantes basées sur des cellules CAR T ingénierées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous estimons que la production allogénique de cellules CAR T devrait nous permettre de développer des produits rentables et prêts à être commercialisés, pouvant être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise dans le domaine de l'ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments qui présentent des attributs de sécurité et d'efficacité accrus, notamment des propriétés de contrôle visant à les empêcher d'attaquer les tissus sains, à leur permettre de tolérer les traitements oncologiques standard et à les doter des éléments qui vont leur permettre de résister à des mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Tout en mettant l'accent sur l'immuno-oncologie, nous utilisons nos technologies d'édition de gènes pour développer des produits candidats de thérapie génique et cellulaire pour les maladies génétiques.

Nous menons nos opérations dans un seul segments d'activité, à savoir le secteur Thérapeutique. Notre segment Thérapeutique se concentre principalement sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et des maladies génétiques.

Depuis notre création au début de l'année 2000, nous avons consacré la quasi-totalité de nos ressources financières à la recherche et au développement. Actuellement, notre activité de recherche et développement se concentre principalement sur nos candidats médicaments d'immunothérapie à cellules CAR T et produits candidats de thérapie génique et cellulaire, notamment pour la conduite des activités préclinique et la préparation des études cliniques de nos produits candidates UCART, le soutien général et administratif de ces opérations et la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous n'avons pas de produits thérapeutiques approuvés pour la vente et nous n'avons généré aucun chiffre d'affaires provenant de la vente de produits thérapeutiques.

Nous étions éligibles à recevoir des paiements d'étapes de développement et commerciaux (i) conformément à l'Accord de Licence que nous avons conclu avec Servier en date du 6 mars 2019, tel que modifié le 4 mars 2020 (l'« Accord de Licence Servier ») allant jusqu'à 410 millions de dollars et (ii) de l'accord de licence signé le 7 mars 2019 entre Allogene Therapeutics, Inc. (« Allogene ») et Cellectis (l'« Accord de Licence Allogene ») allant jusqu'à 2,8 milliards de dollars. En vertu de l'Accord de Licence Allogene, nous sommes éligibles à recevoir des redevances sur les ventes nettes mondiales annuelles de tous les produits commercialisés par Allogene qui contiennent, incorporent ou sont produits en utilisant ou sont couverts par notre propriété intellectuelle concédée sous licence à Allogene en vertu de l'Accord de Licence Allogene à un taux échelonné à un chiffre (dans le haut de la fourchette). En vertu de l'Accord de Licence Servier, nous sommes éligibles à recevoir des redevances sur les ventes nettes de produits commercialisés à un taux fixe à deux chiffres ainsi que des redevances à un taux à deux chiffres sur certains paiements d'étape de développement reçus par Servier.

- *Relations avec Servier*

Nous avons entamé une procédure d'arbitrage auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris. Nous demandons au tribunal arbitral de rendre une décision (i) résiliant l'accord de licence de Servier, et (ii) exigeant que Servier nous verse une compensation financière équitable pour les pertes subies en raison de l'absence de développement des produits sous licence et pour le non-paiement des paiements d'étape pour les étapes qui ont été atteintes dans le cadre de l'accord de licence de Servier.

Le 13 mai 2024, Allogene a annoncé la signature d'un avenant à l'accord de licence exclusive conclu entre Servier et Allogene, en vertu duquel Servier a concédé une sous-licence exclusive à Allogene de ses droits en vertu de l'« Accord de Licence Servier » entre Cellectis et Servier, ainsi qu'un accord transactionnel. En vertu de cet amendement, les parties à l'amendement et à l'accord transactionnel ont prétendument étendu le territoire sous licence à l'Union Européenne et au Royaume-Uni, et Allogene s'est vu accorder une option pour étendre son territoire sous licencié à la Chine et au Japon, sous réserve de certaines conditions.

Nous avons également conclu un accord de collaboration et de licence avec Iovance Biotherapeutics Inc. et un accord de collaboration avec Primera Therapeutics Inc. pour des utilisations spécifiques de certaines de nos technologies.

Comme annoncé précédemment, nous avons conclu un accord de collaboration et de recherche conjointe avec AstraZeneca (AZ JRCA). Conformément à l'accord de collaboration AZ JRCA, AZ Ireland et Cellectis collaboreront pour développer jusqu'à dix nouveaux produits candidats de thérapie cellulaire et génique, sélectionnés parmi un plus grand nombre de cibles potentielles identifiées par AZ Ireland, à des fins thérapeutiques, prophylactiques, palliatives et analgésiques chez l'homme. Chaque partie sera chargée de mener des activités de recherche et de développement sur la base de plans de recherche à convenir tout au long de la période de collaboration initiale de cinq ans dans le cadre de l'accord de collaboration AZ JRCA.

Nous sommes actuellement promoteur des études cliniques de trois produits candidats de Cellectis UCART sur dix-sept sites pour l'étude BALLI-01, et dix sites pour NATHALI-01 comme suit :

- L'étude BALLI-01 est un essai clinique multicentrique ouvert de phase 1/2, à une seule branche, conçu pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART22 chez des patients atteints de leucémie aiguë lymphoblastique récidivante ou réfractaire (r/ r ALL). Les sites cliniques de l'étude BALLI-01 sont les suivants :
 - o Memorial Sloan Kettering Cancer Center (New York, New York),
 - o the Children's Hospital of Philadelphia (Philadelphia, Pennsylvania),
 - o the University of Chicago (Chicago, Illinois),
 - o the University of Texas, MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas),
 - o The Regents of the University of California on behalf of its Los Angeles campus (Los Angeles, California),
 - o Dana Farber/Mass General Brigham Cancer Care, Inc. (Boston, Massachusetts),
 - o Hôpital Saint-Louis AP-HP (Paris, France),
 - o Hôpital Robert Debré AP-HP (Paris, France),
 - o Centre Hospitalier Universitaire de Nantes (Nantes, France),
 - o Centre Hospitalier Universitaire de Rennes (Rennes, France),
 - o Hospices Civils de Lyon (Lyon, France),
 - o Regents of the University of Colorado for and behalf of the University of Colorado Anschutz medical campus (Aurora, Colorado),
 - o Sarah Cannon Research Institute, LLC and St. David's South Austin Medical Center (Austin, Texas),
 - o Sarah Cannon Research Institute, LLC and TriStar Bone Marrow Transplant LLC (Nashville, Tennessee),
 - o Sarah Cannon Research Institute, LLC and HCA-HealthONE, LLC d/b/a Presbyterian/St. Luke's Medical Center (Denver, Colorado),
 - o Sarah Cannon Research Institute LLC and Methodist Healthcare System of San Antonio, Ltd., LLP d/b/a Methodist Hospital (San Antonio), et
 - o Roswell Park Cancer Institute Corporation D/B/A Roswell Park Comprehensive Cancer Center (Buffalo, New York).

- L'étude NATHALI-01 est un essai clinique multicentrique de phase 1/2a conçu pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART20x22 chez des patients atteints de lymphome non hodgkinien à cellules B (LNH-B) récidivant ou réfractaire. Les sites cliniques de l'étude NATHALI-01 sont les suivants :
 - o Sarah Cannon Research Institute, LLC and St. David's Healthcare Partnership, LP., LLP d/b/a St. David's South Austin Medical Center (Austin, Texas),
 - o Dana-Farber/Mass General Brigham Cancer Care (Boston, Massachusetts),
 - o Hospices Civils de Lyon (Lyon, France),
 - o Clinica Universidad de Navarra (Pamplona, Spain),
 - o Hopital Saint-Louis AP-HP (Paris, France),
 - o Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier (Montpellier, France),
 - o Rutgers, The State University (Piscataway, New Jersey),
 - o the University of Chicago (Chicago, Illinois),
 - o H.U Virgen del Rocio and Andalusian Public Foundation for Health Research Management in Seville (Sevilla, Spain), et
 - o Centre Hospitalier Universitaire de Nantes (Nantes, France).
- L'étude AMELI-01 (essai clinique de phase 1 relatif aux activités cliniques d'UCART123 chez des patients atteints de rechute ou leucémie myéloïde aiguë réfractaire (LMA r/r)) a été de-priorité en novembre 2024.

En plus de cela, nous évaluons deux nouveaux programmes précliniques UCART, comme suit :

- UCARTMUC1, qui est un produit candidat allogénique à cellule CAR T contre la mucine 1 exprimée dans les cancers épithéliaux,
- UCARTFAP, qui est un produit candidat allogénique à cellule CAR T les fibroblastes associés à des cancers dans le micro-environnement des tumeurs.

Mise à jour concernant les essais cliniques de nos partenaires :

- Servier et Allogene: CAR-T Allogeneic

Allogene a annoncé que l'étude pivot de Phase 2 ALPHA3 a débuté en juin 2024. Cette étude évalue l'utilisation du produit candidat cemacabtagene ansegedleucel (cema-cel) dans le cadre du régime de traitement de première ligne (1L) pour les patients atteints de lymphome diffus à grandes cellules B (LBCL) qui sont susceptibles de rechuter après un traitement 1L standard. Allogene a annoncé que la sélection de la lymphodéplétion et l'analyse de futilité sont prévues vers la mi-2025, que les analyses d'efficacité de l'essai ALPHA3 devraient avoir lieu en 2026 et qu'une demande potentielle de licence de produit biologique (BLA) est prévue pour 2027.

En février 2025, le Journal of Clinical Oncology a publié les résultats des essais de phase 1 ALPHA/ALPHA2 d'Allogene sur cema-cel dans le traitement des LBCL récidivants/réfractaires, démontrant des réponses durables comparables aux thérapies CAR-T CD19 autologues approuvées.

En octobre 2024, Allogene a annoncé que la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis avait accordé la désignation Regenerative Medicine Advanced Therapy (RMAT) au produit candidat ALLO-316 pour le traitement de patients adultes atteints d'un CCR avancé ou métastatique CD70 positif. En novembre 2024, Allogene a annoncé des données positives de phase 1 de l'essai TRAVERSE mettant en évidence un profil de sécurité gérable et une activité antitumorale significative d'ALLO-316 chez des patients lourdement prétraités atteints de carcinome rénal avancé ou métastatique. Allogene a également annoncé que les données supplémentaires de la cohorte d'expansion de phase 1b, qui évalue la sécurité et l'efficacité d'ALLO-316 à DL2 (80M CAR T cells), devraient être annoncées à la mi-2025.

Pour une analyse de nos besoins en capital d'exploitation et de nos sources de financement, veuillez consulter la section « Liquidités et ressources en capital » ci-dessous.

Faits marquants des trois mois clos le 31 mars 2025 :

Collectis continue à se concentrer sur le recrutement de patients dans l'étude BALLI-01 et prévoit de présenter au troisième trimestre 2025, l'ensemble des données de la phase 1 et la stratégie de développement à un stade avancé pour UCART22 dans la LAL en rechute ou réfractaire.

Collectis continue de se concentrer sur le recrutement de patients dans l'étude NATHALI-01 et prévoit de présenter un rapport de phase 1 pour UCART20x22 dans les LNH récidivants ou réfractaires à la fin de l'année 2025.

Faits marquants après le 31 mars 2025 :

Au 12 May 2025, aucun événement clé n'est survenu après le 31 mars 2025

Aperçu des opérations financières :

Nous avons subi des pertes nettes presque chaque année depuis notre création. La quasi-totalité de nos pertes nettes découle des coûts engagés dans le cadre de nos programmes de développement et des frais de vente, généraux et administratifs associés à nos activités. Alors que nous poursuivons nos programmes intensifs de recherche et de développement, nous prévoyons de continuer à engager des dépenses importantes et de subir à nouveau des pertes d'exploitation au cours de périodes futures. Nous prévoyons que ces dépenses augmenteront considérablement si et à mesure que nous :

- Faisons progresser nos essais cliniques BALLI-01 et NATHALI-01
- Continuons de faire progresser la recherche et le développement de nos produits candidats actuels et futurs en immuno-oncologie ; de faire progresser la recherche et le développement dans les produits candidats de thérapie génique et cellulaire
- Poursuivons le développement et affinons le processus de fabrication de nos produits candidats en immuno-oncologie
- Maintenons nos installations de fabrication à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis), poursuivons la production dans nos installations de fabrication internes et changeons ou ajoutons d'autres fabricants ou fournisseurs de matériaux biologiques pour soutenir nos capacités de fabrication internes
- Recherchons les approbations réglementaires et de commercialisation pour nos produits candidats, le cas échéant, dont le développement est terminé avec succès
- Établissons une infrastructure de vente, de marketing et de distribution pour commercialiser tout produit pour lequel nous pourrions obtenir une autorisation de commercialisation
- Cherchons à identifier et valider des produits candidats supplémentaires
- Acquérons ou concédons sous licence d'autres produits candidats, technologies ou matériel biologique
- Effectuons des paiements d'étape ou autres dans le cadre de tout accord de licence
- Maintenons, protégeons et développons notre portefeuille de propriété intellectuelle
- Cherchons à attirer et retenir du personnel qualifié nouveau et existant
- Subissons des retards ou rencontrons des problèmes avec l'un des éléments ci-dessus.

Nous ne nous attendons pas à générer des revenus importants des ventes de nos candidats médicaments tant que nous n'avons pas réussi le développement d'un ou de plusieurs de nos candidats médicaments, ou obtenu une autorisation de commercialisation pour ceux-ci, ce qui va nécessiter plusieurs années, selon nos estimations, et fait l'objet d'une incertitude élevée. Par conséquent, nous prévoyons qu'il nous faudra lever des capitaux supplémentaires avant de réaliser le développement clinique de nos candidats médicaments. En attendant de générer des revenus substantiels des ventes de nos candidats médicaments, le cas échéant, nous entendons financer nos activités d'exploitation grâce à une combinaison de paiements d'étape reçus dans le cadre de nos alliances stratégiques, d'apports en capitaux propres, de financements de la dette, d'aides ou de collaborations gouvernementales ou d'autres

tiers, ainsi que d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure ces types d'accords en cas de besoin, même à des conditions favorables, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou efforts de commercialisation, ou accorderait à d'autres les droits de développer ou de commercialiser des candidats médicaments que nous préfererions sinon développer et commercialiser nous-mêmes. L'incapacité à obtenir un financement supplémentaire pourrait nous amener à cesser les opérations, en totalité ou en partie.

Nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2025 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales 34 (« IAS 34 ») - Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Résultats des opérations

Comparaison entre les périodes de trois mois closes les 31 mars 2024 et 2025

Chiffre d'affaires :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Accords de collaboration	4 434	10 297	132,2%
Autres revenus	95	358	278,9%
Chiffre d'affaires	4 528	10 655	135,3%

L'augmentation des revenus de 6,1 millions de dollars entre les périodes de trois mois se terminant le 31 mars 2024 et 2025 reflète la comptabilisation du chiffre d'affaires en 2025 en lien avec notre obligation de performance rendue dans le cadre des trois Plans de Recherche du AZ JRCA, alors que les revenus de la période de trois mois close le 31 mars 2024 correspondait à la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif au premier Plan de Recherche AZ.

Autres produits d'exploitation :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Crédit impôt recherche	1 932	1 337	-30,8%
Autres produits	38	36	-3,1%
Autres produits d'exploitation	1 970	1 373	-30,3%

La diminution des autres produits de 0,6 million de dollars entre les périodes de trois mois closes le 31 mars 2024 et 2025 reflète une diminution du crédit d'impôt recherche de 0,6 million de dollars en raison d'une diminution des dépenses éligibles, suite à des nouvelles règles fiscales françaises applicable au Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Frais de recherche et de développement :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Charges de personnel	(10 030)	(9 566)	-4,6%
Achats et charges externes	(7 608)	(7 578)	-0,4%
Dotations aux amortissements (y compris l'amortissement du droit d'utilisation)	(4 179)	(4 577)	9,5%
Autres	(506)	(211)	-58,4%
Frais de recherche et développement	(22 324)	(21 932)	-1,8%

Entre les périodes de trois mois closes le 31 mars 2024 et 2025, les frais de recherche et développement ont diminué de 0,4 millions de dollars. Les charges de personnel ont diminué de 0,5 millions de dollars, passant de 10,0 millions de dollars en 2024 à 9,6 millions de dollars en 2025, principalement en raison de la rotation de personnel au cours de la période. Les achats, dépenses externes et autres ont diminué de 0,3 millions de dollars, compensé par l'augmentation des charges d'amortissements.

Frais administratifs et commerciaux :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Charges de personnel	(2 135)	(2 091)	-2,0%
Achats et charges externes	(2 345)	(2 015)	-14,1%
Dotations aux amortissements (y compris l'amortissement du droit d'utilisation)	(390)	(353)	-9,4%
Autres	(234)	(242)	3,6%
Frais administratifs et commerciaux	(5 104)	(4 702)	-7,9%

Entre les périodes de neuf mois closes le 31 mars 2024 et 2025, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 0,4 millions de dollars. Les charges de personnel ont diminué de 0,1 million de dollars. Les achats, charges externes et autres ont diminué de 0,3 million de dollars (de 2,6 millions de dollars en 2024 à 2,3 millions de dollars en 2025).

Autres produits et charges opérationnels :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Autres produits et charges opérationnels	35	426	1103,6%

Entre les périodes de trois mois closes le 31 mars 2024 et 2025, les autres produits d'exploitation ont augmenté de 0,4 million de dollars, principalement en raison de d'une issue favorable de la demande de remboursement des charges sociales auprès de l'URSSAF relatives aux plans de stock options devenus caduques.

Résultat financier :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Produit financiers	29 410	6 298	-78,6%
Charges financières	(3 136)	(10 246)	226,7%
Résultat financier	26 275	(3 948)	-115,0%

L'augmentation des produits financiers de 23,1 millions de dollars entre les périodes de trois mois se terminant le 31 mars 2024 et 2025 est principalement attribuable à (i) à un gain non-récurrent de 21,3 millions de dollars dans la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé de l'accord d'investissement ultérieur (SIA) enregistré au cours du premier trimestre 2024 et décomptabilisé par la suite, (ii) une diminution de 2,2 millions de dollars des gains de change suite à la dévalorisation du dollar, (iii) une gain de juste valeur de 1,4 millions de dollars enregistré sur les titres Cibus au cours de la période de trois mois se terminant le 31 mars 2024 et vendu au cours de la période, partiellement compensé par (iv) l'augmentation de 1,0 million de dollars du gain provenant de nos investissements financiers, (v) un gain de 1,7 millions de dollars dans la variation de la juste valeur des bons de souscription d'action relatifs aux Tranches A, B et C de la Banque Européenne pour l'Investissement ("BEI") enregistré au 31 mars 2025 comparé à un gain de 1,3 millions de dollars dans la variation de juste valeur des bons de souscription d'action relatifs aux Tranches A, B enregistré au 31 mars 2024.

L'augmentation des charges financières de 7,1 millions de dollars entre les périodes de trois mois se terminant le 31 mars 2024 et 2025 est principalement attribuable à une augmentation des pertes de changes de 6,8 millions de dollars suite à la dévalorisation du dollars au cours de la période et à l'augmentation de 0,2 millions de dollars des charges d'intérêts sur nos dettes financières.

Résultat net :

	Pour le trimestre clos le 31 mars,		% de variation
	2024	2025	2025 vs 2024
Résultat net de la période	5 643	(18 128)	-421,2%

Le passage d'un résultat net profit de 5,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 à une perte nette de 18,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2025 s'explique principalement par (i) une augmentation des revenus et autres produits de 5,5 millions de dollars, (ii) une baisse de résultat financier de 30,2 millions de dollars, passant d'un gain financier net de 26,3 millions de dollars à une perte financière nette de 3,9 millions de dollars et (iii) une diminution des charges d'exploitation nettes de 1,2 million de dollars.

Liquidités et ressources en capital

Introduction

Depuis la création de la Société en 2000, nous avons subi des pertes et des déficits cumulés des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour presque chaque année, et nous prévoyons que nous continuerons à subir des pertes au minimum durant les quelques années à venir. Nous prévoyons la poursuite de la hausse de nos charges de recherche et de développement et de nos frais administratifs et commerciaux ; en conséquence, nous aurons besoin pour financer nos activités de fonds supplémentaires que nous pourrions lever grâce à une combinaison d'émissions d'actions, de financements par endettement, de refinancement par d'autres tierces parties, d'accords de commercialisation et de distribution et autres collaborations, alliances stratégiques et accords de licence.

Jusqu'à ce que nous puissions générer des revenus substantiels à partir de la vente de nos produits candidats, le cas échéant, nous prévoyons de financer nos activités d'exploitation par une combinaison de paiements d'étape reçus conformément à nos accords de collaboration et de licence, d'offres d'actions, de financements par emprunt, de financements gouvernementaux ou d'autres tiers et de nouvelles collaborations, et d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure de tels accords lorsque cela est nécessaire, à des conditions favorables, voire pas du tout, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou à nos efforts de commercialisation, ou à accorder à d'autres des droits de développement ou de commercialisation de produits candidats que nous préférierions autrement développer et commercialiser nous-mêmes. Si nous ne recevons pas de financement supplémentaire, nous pourrions être contraints de cesser nos activités, en partie ou en totalité.

Depuis notre création, nous avons financé nos activités principalement par des offres publiques et privées de nos titres de participation, une combinaison de paiements d'étape reçus conformément à nos accords de collaboration et de licence, des financements par emprunt, des gouvernements, des remboursements de crédits d'impôt à la recherche, ou d'autres financements de tiers et de nouvelles collaborations, et des accords de licence.

Nos actions ordinaires sont négociées sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris depuis le 7 février 2007 et nos ADS sont négociées sur le Nasdaq Global Market à New York depuis le 30 mars 2015.

Gestion des liquidités

Au 31 mars 2025, nous avons des dépôts à terme fixes de 114,0 millions de dollars classés comme actif financier à court terme et des liquidités et équivalents de trésorerie de 127,6 millions de dollars.

Les liquidités excédant les besoins immédiats sont investies conformément à notre politique d'investissement, principalement dans une optique de liquidité et de préservation du capital. Actuellement, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie sont détenus sur des comptes bancaires et des dépôts bancaires à terme fixe, dans chaque cas principalement en France. La part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellée en dollars américains s'élève à 103,3 millions de dollars au 31 mars 2025.

Historique des variations des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume nos sources et utilisations de trésorerie pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2024 et 2025.

	Pour le trimestre clos le 31 mars,	
	2024	2025
	en milliers de dollars	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(23 315)	(17 160)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 051)	4 223
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	11 896	(4 090)
Total	(13 470)	(17 028)
Ecarts de change sur trésorerie en devises	(267)	1 412

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés par des activités d'exploitation de 17,2 millions de dollars s'explique principalement par les paiements aux fournisseurs de Collectis de 10,3 millions de dollars, les salaires, les primes, les charges sociales de Collectis payées de 14,3 millions de dollars partiellement compensés par les 6,7 millions de dollars

d'encaissements provenant de nos accords de licence et de collaboration, 2,9 millions de dollars d'encaissements provenant des revenus sur les investissements financiers.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités opérationnelles de 23,3 millions de dollars sont principalement dus aux paiements des fournisseurs de Collectis pour 12,9 millions de dollars, aux salaires, primes et charges sociales de Collectis payés de 14,8 millions de dollars, au remboursement du crédit d'impôt recherche français pour les années 2017 et 2018 pour 0,7 millions conformément à la décision du tribunal administratif de Paris, partiellement compensés par 0,7 million de dollars d'encaissement provenant de nos accords de licence, 0,9 million de dollars d'encaissement sur le remboursement d'impôt lié aux stock-options et 1,8 million de dollars d'encaissement provenant des revenus sur les investissements financiers.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés pour les activités d'investissement de 4,2 millions de dollars reflètent principalement les encaissements nettes pour un montant de 4,5 millions de dollars reçus suite à l'acquisition et à la vente de nos actifs financiers courants et pour un montant de 0,1 million de dollars reçus de nos comptes de trésorerie bloqué, partiellement compensé par les paiements pour les dépenses d'investissement de 0,4 million de dollars.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024, nos flux de trésorerie nets utilisés pour les activités d'investissement de 2,1 millions de dollars reflètent principalement l'augmentation de 1,3 million de dollars de nos actifs financiers courants excluant les variations de juste valeur sans effet sur la trésorerie, 0,4 million de dollars d'intérêts générés par notre dépôt à terme classé comme actif financier courant, 0,2 million de dollars d'investissements dans des équipements de R&D et des aménagements de bâtiments en construction en France et 0,1 million de dollars d'augmentation du dépôt de garantie pour nos locaux loués à Paris.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement de 4,1 millions de dollars reflètent principalement le remboursement de l'emprunt PGE et intérêts afférents à hauteur de 1,2 millions de dollars et les paiements des dettes de location de 2,7 millions de dollars.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, nos flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 11,9 millions de dollars reflètent principalement les 16,3 millions de dollars reçus de la BEI suite au décaissement de la Tranche B, partiellement compensés par les paiements des dettes de location de 2,8 millions de dollars, le remboursement du prêt « PGE » de 1,2 million de dollars et les 0,2 million de dollars d'intérêts payés sur nos emprunts.

Besoins en capital d'exploitation.

Notre consommation de trésorerie est liée à nos activités opérationnelles internes, y compris les activités de fabrication menées dans nos installations de fabrication internes, ainsi qu'à nos activités externalisées, notamment les activités de recherche et de développement précliniques, les dépenses de fabrication et de transfert de technologie payables aux fournisseurs de CMO, les coûts et dépenses associés à nos essais cliniques, y compris les paiements aux centres de recherche clinique, aux CRO impliqués dans les essais cliniques et aux tiers fournissant des services de logistique et de test. En outre, nous devons effectuer des paiements annuels importants et payer des redevances liées à nos accords de licence avec différentes parties, notamment Life Technologies et l'Université du Minnesota. Nous engageons également des dépenses importantes en matière d'audit, de services juridiques, réglementaires et fiscaux liés à nos obligations en tant que société publique aux États-Unis et à notre conformité continue avec les exigences de la Securities and Exchange Commission « SEC » et de l'inscription à la cote des bourses américaines.

À ce jour, nous n'avons pas généré de revenus provenant de la vente de produits thérapeutiques. Outre les liquidités générées par nos activités (y compris les paiements effectués dans le cadre de nos accords de collaboration), nous avons financé nos activités depuis notre création principalement par des offres publiques et privées de nos titres de participation, une combinaison de paiements d'étape reçus dans le cadre de nos accords de collaboration et de licence, des financements par emprunt, des gouvernements, des remboursements de crédits d'impôt à la recherche, ou d'autres financements de tiers et de nouvelles collaborations, et des accords de licence.

Nous ne savons pas quand, ni même si, nous allons générer des recettes provenant des ventes de produits thérapeutiques. Nous ne pensons pas générer des revenus importants provenant de la vente de produits sauf si, et jusqu'à ce que, nous obtenions l'homologation et commercialisons l'un de nos candidats médicaments actuels ou futurs.

Nous sommes soumis à tous les risques inhérents au développement de nouveaux produits de thérapie génique, et nous pouvons rencontrer des dépenses imprévues, des difficultés, des complications, des retards et d'autres facteurs inconnus qui peuvent nuire à nos activités.

Nous prévoyons que nous aurons besoin de fonds supplémentaires dans le cadre de nos activités continues, notamment pour poursuivre le développement de nos produits candidats existants et pour mener d'autres activités de développement liées à des produits candidats supplémentaires.

Avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 127,6 millions de dollars et des dépôts à terme fixes de 114,0 millions de dollars au 31 mars 2025, la société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027 et, par conséquent, pendant au moins douze mois après la publication des états financiers consolidés.

Notre évaluation de la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations est une déclaration prospective qui comporte des risques et des incertitudes, et les résultats réels pourraient varier en fonction d'un certain nombre de facteurs. Nous avons basé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer fausses, et nous pourrions utiliser nos ressources en capital disponibles plus tôt que nous ne le prévoyons actuellement. Nos besoins de financement futurs, à court et à long terme, dépendront de nombreux facteurs, y compris, mais sans s'y limiter :

- le lancement, la progression, le calendrier, les coûts et les résultats des études précliniques et cliniques pour nos candidats médicaments
- la capacité de produire nos produits en France et aux Etats-Unis
- le résultat, le calendrier et le coût des homologations par les instances américaines et non américaines de régulation, en prévoyant l'éventualité qu'elles nous imposent d'entreprendre des études complémentaires
- la capacité de nos candidats médicaments à progresser avec succès au cours du processus de développement clinique
- les coûts engagés pour déposer, poursuivre, défendre et faire valoir des revendications de brevets et autres droits de la propriété intellectuelle
- notre besoin d'étendre nos activités de recherche et de développement
- notre besoin et notre capacité à embaucher plus de personnel
- notre besoin de mettre en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes internes, y compris des procédés de fabrication de nos candidats médicaments
- les répercussions des évolutions technologiques et commerciales concurrentes
- le coût d'établissement des capacités de promotion, de commercialisation et de distribution de tous les produits susceptibles d'être homologués

Si nous ne pouvons pas développer nos activités, ou à défaut saisir des opportunités d'affaires, parce que nous manquons de capitaux suffisants, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés négativement.

Engagements hors bilan

Au 31 mars 2025, nous n'avons pas d'engagement hors-bilan tels que définis par la SEC.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE

Pour des informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché qui nous affectent, voir « Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché » à la rubrique 11 de la partie I du rapport annuel. Il n'y a eu aucun changement important dans les informations qui auraient été fournies dans le cadre de l'élément 3 depuis la fin de l'année précédente jusqu'au 31 mars 2025.

CONTROLES ET PROCEDURES

Nous devons maintenir un contrôle interne efficace lié à l'émission de nos rapports financiers afin de publier avec précision et rapidité nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, en tant qu'entreprise cotée aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, ou appelée la loi Sarbanes-Oxley, exige, entre autres, que nous évaluons l'efficacité de nos contrôles et procédures de divulgations d'information financière et l'efficacité de notre contrôle interne lié à l'émission de rapports financiers à la fin de chaque exercice fiscal. Nous avons publié le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne de l'information financière, conformément à la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, en date du 31 décembre 2024.

AUTRES INFORMATIONS

Procédures judiciaires

De temps à autre, nous pouvons être impliqués dans diverses réclamations et procédures judiciaires relatives à des réclamations découlant de nos activités. Nous avons entamé une procédure d'arbitrage par l'intermédiaire du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris qui, si le tribunal arbitral ne se prononce pas en notre faveur, pourrait avoir un impact négatif sur nos activités. Pour plus d'informations, voir la section « Risk Factors - Risks Related to Our Reliance on Third Parties - Servier's discontinuation of its involvement in the development of CD19 Products and related disagreements may have adverse consequences » de notre rapport annuel « Form 20-F » déposé auprès de la SEC pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Quelle que soit l'issue, les litiges peuvent avoir un impact négatif sur nous en raison des coûts de défense et de règlement, du détournement des ressources de gestion et d'autres facteurs.

Facteurs de risque

Il n'y a pas de changement significatif aux facteurs de risque décrits au point 3.D. du rapport annuel de Collectis sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.